

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 64179 du 4 septembre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1319220S

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu la décision n° 6178 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300461S) ;  
Vu la décision n° 3094 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300446S) ;  
Vu la décision n° 5361 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300409S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> octobre 2013 :

Chapon, Rodolphe	Nigend : 144 796	Numéro de livret de solde : 8 003 210
Demay, Marie-Alexandra	Nigend : 138 700	Numéro de livret de solde : 5 324 634

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> octobre 2013 :

Duband, Laurent	Nigend : 162 621	Numéro de livret de solde : 8 019 527
Samson, Matthieu	Nigend : 171 112	Numéro de livret de solde : 8 026 685

Fait le 4 septembre 2013.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le colonel, adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,*  
O. COURTET